



La Lettre du Maire

n° 09 - JUIN 2017

Edito de Pascal LELIEVRE :

Espace Bellevue
SOLESMES

Dim 6 août 2017
9h00 - 18h00

**COMICE
AGRICOLE**

Nombreuses animations :
Concours de labour,
labour et battage à l'ancienne,
exposition de matériel agricole,
vente de produits, démonstration
de drones, vide-greniers...

Entrée libre
Restauration sur place.

Info & réservation
Mairie de Solesmes
Tél. 02 43 95 45 11
comice2017.solesmes@free.fr

Depuis octobre le bureau de l'association du comice tient régulièrement des réunions, pour l'organisation du comice agricole et d'une soirée festive, qui se tiendront les 5 et 6 août sur l'Espace Bellevue et sur une partie de la ferme de Monsieur Roland CHEVREUIL, sans qui nous n'aurions pas pu l'organiser, je l'en remercie encore. En tant que Maire et agriculteur je suis heureux que cet évènement se déroule sur notre commune, mais rien n'aurait pu se faire sans les nombreux bénévoles et le président de l'association Gaëtan LANDEAU. Aussi je tiens à remercier toutes les bonnes volontés qui œuvrent à la réussite de ce comice. Cette fête sera un temps fort de la vie de notre village et je vous attends nombreux pour partager ensemble ce moment convivial.

**Diner spectacle
champêtre**

Salle des fêtes - Espace Bellevue
SOLESMES

Sam 5 août 2017
19H00

Repas animé par
le Magicien El Mago Mato
suivi du spectacle

Bretelle
Gorance
magicien

Tarifs : 17€/adultes - 6€/enfants
Boissons non comprises

Info & réservation
Mairie de Solesmes
Tél. 02 43 95 45 11
comice2017.solesmes@free.fr

Pour la 13^e année consécutive, et malgré une baisse continue des dotations de l'Etat, j'ai le plaisir de vous informer que sur ma proposition, le conseil municipal, lors de sa réunion du 28 mars dernier, a décidé de ne pas augmenter les **taux d'imposition** de la commune de Solesmes en 2017.

Travaux rue Angevine :



Les travaux réalisés en bas de la rue Angevine permettront aux piétons, avec des trottoirs de 1 m 40 de largeur, de circuler en toute sécurité et de ralentir la vitesse des véhicules. Nous avons pris en compte les remarques des riverains tout au long des travaux. Ce chantier s'achèvera à la fin du mois de mai 2017 et dans la continuité la partie haute de la rue Angevine sera également refaite. Je vous remercie encore de votre compréhension pour la gêne occasionnée pendant la durée des travaux.

Travaux d'aménagement de la salle Reverdy en

Maison d'Assistants Maternels (MAM): La commune de Solesmes s'est associée avec une équipe d'assistantes maternelles, pour proposer aux solesmiens un nouveau service, une MAM. Les travaux d'aménagement de la salle Reverdy en MAM ont démarré lundi 15 mai et se termineront fin juillet, afin d'accueillir les enfants à la rentrée de septembre 2017.

Travaux de réhabilitation des salles Jérôme Gruer:

Les travaux de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité dans les salles Jérôme Gruer viennent de prendre fin et c'est avec plaisir que la commune accueille dans les locaux réhabilités, les associations de Solesmes depuis le 15 mai 2017.

Mairie : Place Madame Cécile-Bruyère - 72300 Solesmes - Tél : 02.43.95.45.11.
Fax : 02.43.95.24.65. - E.Mail : mairie.solesmes@wanadoo.fr
Site internet : www.solesmes72.fr



Un nouveau directeur à l'Ehpad Saint-Raphaël:

Le départ à la retraite de Madame Françoise CLERC, qui a dirigé pendant plus de 20 ans la maison de retraite médicalisée de Solesmes, a été célébré le 31 mars 2017. Je la remercie d'avoir contribué à la bonne renommée et au développement de cette maison dont la commune est fière. Monsieur Frédéric TOP, bien connu des solesmiens, conseiller municipal, comédien de la troupe théâtrale de Solesmes, lui succède et je lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Josette et Michel BLINO anciens boulangers de Solesmes :

J'ai eu le plaisir de célébrer leurs noces de diamant, entourés de toute leur famille, ce fut l'occasion de partager de nombreux souvenirs et un moment très émouvant.

La cérémonie du 8 mai 2017 en compagnie des enfants de l'école Saint Aquilin et de leur famille, a été l'occasion de partager ce devoir de mémoire et nous sommes fiers, avec Le Souvenir Français et Les Mobilisés de la Commune, de leur avoir fait découvrir le carré militaire joliment rénové.



Carte Nationale d'Identité : Depuis le 1er mars 2017, le traitement des dossiers de Carte Nationale d'Identité se fait exclusivement dans les mairies équipées de bornes biométriques. **La mairie la plus proche est la mairie de Sablé sur Sarthe** qui reçoit uniquement sur rendez-vous (02.43.62.50.13). **Faire une demande de Carte Nationale d'Identité peut prendre du temps aussi pensez à vous munir des pièces justificatives lors de votre rendez-vous afin de gagner du temps, renseignez-vous auprès de votre mairie.**

Vous pouvez effectuer votre pré-demande en ligne sur le site service public ou sur le lien suivant : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>
La mairie de Solesmes peut vous accompagner dans vos démarches. Vous pouvez ensuite vous présenter au guichet de la mairie de Sablé sur Sarthe (après avoir pris rendez-vous) avec votre numéro de pré-demande.

Rappel : les cartes délivrées à partir du 2 janvier 2004 pour les personnes majeures ont une validité prorogée de 5 ans. Si vous justifiez d'un voyage à l'étranger et si vous n'êtes pas détenteur d'un passeport vous pouvez renouveler votre carte avant ce délai.

.....En bref.....

Le marché place de la mairie : N'oubliez pas le petit marché du mercredi matin, (la charcuterie la Jaluère, légumes, miel, fromages,) qui vous accueille sur la place de la mairie.

Elections législatives les dimanches 11 et 18 juin 2017 :

Il est rappelé que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

Inscription pour participer au concours des maisons fleuries 2017 :

Pour participer au concours des maisons fleuries en 2017 qui aura lieu en juillet, il vous est demandé de vous inscrire en mairie.

Compteurs LINKY : Engie va remplacer tous les compteurs sur plusieurs années par les compteurs LINKY. Les compteurs n'appartiennent pas aux particuliers mais à Engie. Ces compteurs ne présentent aucun inconvénient majeur.

.....Petits rappels.....

3 infirmières et 1 infirmier partagent un cabinet avec notre toute jeune **ostéopathe** (qui vous reçoit sur rendez-vous) au 9A rue Angevine et vous accueillent du lundi au vendredi de 7 h 30 à 8 h 30 et sur rendez-vous le samedi matin, pour vos prises de sang, vaccinations, soins, etc.

Tonte : Il est rappelé que la tonte est autorisée les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 19 h, et **interdite le dimanche et jours fériés**, comme tous travaux de bricolage et jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage. Cf. *arrêté municipal du 31 mai 2001*. Le brûlage est interdit, les déchets devant être déposés à la déchetterie.

Haies sur domaine communal : Il est rappelé que les haies débordant sur les trottoirs doivent être coupées à l'aplomb, afin de ne pas empêcher le passage des piétons.

Sécurité routière : très attentif à la sécurité dans notre village, au regard des tests de comptage effectués et malgré les efforts de chacun, je constate que la vitesse reste élevée dans certaines zones, respectez la vitesse pour la sécurité de tous.

L'Association MOBILE I.T. 72 (Indépendance Transport) : propose le covoiturage associatif au service des personnes âgées de 70 ans et plus et aux personnes de moins de 70 ans à mobilité réduite. Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, à la demande sur simple appel téléphonique (48 h à l'avance) au 06.38.94.98.09, sur toute la communauté de communes de Sablé. Une participation forfaitaire de 6 euros est demandée par trajet (aller et retour) + une adhésion de 5 euros à l'année.

.....Les prochains rendez-vous.....

La fête de la St Jean le samedi 24 juin 2017 organisée par le Comité des Fêtes à la salle des fêtes : repas en plein air, suivi d'un feu de la St Jean et au final un bal.

La Kermesse le vendredi 30 juin 2017 organisée par l'Association des Parents d'Elèves à l'école.

Comice agricole du 6 aout 2017 J - 67

Mairie : Place Madame Cécile-Bruyère – 72300 Solesmes – Tél : 02.43.95.45.11.

Fax : 02.43.95.24.65. – E.Mail : mairie.solesmes@wanadoo.fr

Site internet : www.solesmes72.fr